

TITRE PROFESSIONNEL EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL(E)

Diplôme visé : Titre professionnel de niveau 3 Employé(e) Commercial(e)

Date de mise à jour : le 19/12/2023

Emplois ciblés : Employé(e) libre-service, Employé(e) commercial(e), Employé(e) de rayon, Employé(e) en approvisionnement de rayon, Employé(e) polyvalent(e) de libre-service, Vendeur(se) en alimentation, Vendeur(se) en produits alimentaire, Caissier(e), Hôte(sse) de caisse, Caissier(e) en libre-service

Objectifs :

L'employé(e) commercial(e) contribue au développement de l'activité commerciale du magasin en garantissant la disponibilité des articles en rayon et en facilitant la relation commerciale avec la clientèle.

Il(elle) assure l'approvisionnement, la mise en valeur des produits d'un rayon et répond aux sollicitations des clients, les oriente et les conseille.

Moyens pédagogiques :

- Salles de formation, matériel vidéo et micro-informatique, Internet, supports de cours adaptés, activités médiatisées en ligne, documents numériques.
- Une équipe d'assistance technique et pédagogique à distance,
- Au rythme de l'alternance, l'entreprise et l'organisme de formation s'engagent à veiller à ce que les actions au titre de la période de professionnalisation associent une partie théorique en centre de formation ou animée de façon synchrone via classe virtuelle et une partie pratique en entreprise en relation avec la qualification préparée. (Pour plus de détails, voir le calendrier en annexe)
- Supports pédagogiques interactifs : Etude de cas, Quiz interactifs...
- Mise à disposition supports de cours dans votre GED,
- Revue de presse actualisée chaque semaine
- Pédagogie Positive

Interventions de
formateur(trice)s
expert(e)s dans le
domaine du
commerce

Suivi de la formation et évaluations :

- o Tests et entretiens de motivations préalablement à l'action de formation
- o Visites et évaluations en entreprise
- o QCM Interactifs
- o Grilles d'évaluations des compétences
- o Evaluations de formation
- o Epreuves de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- o Dossier professionnel

Accessibilité aux personnes handicapées :

ISEAH Formation s'engage à étudier toutes les adaptations nécessaires aux besoins des personnes en situation de handicap, qu'ils soient pédagogiques, matériels ou organisationnels (sur demande par mail à l'adresse info@iseah.fr ou au 03 87 21 99 83).

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION & INFORMATIONS CLÉS

Accès à la formation :

Prérequis :

- Formation en alternance > L'intégration en formation est conditionnée au fait de contractualiser un contrat de travail en alternance
- > L'âge minimum est de 16 ans. (Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de classe de 3e.)
- > L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus), Sauf :
 - si le/la jeune était déjà en contrat d'apprentissage mais veut en signer un nouveau pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu, l'âge limite est fixée à 31 ans (30 ans révolus). Il ne doit pas s'écouler plus d'un an entre les deux contrats.
 - si le jeune était déjà en contrat d'apprentissage mais que le précédent contrat d'apprentissage a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'âge limite est fixé à 31 ans (30 ans révolus). Il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les deux contrats.
 - si l'apprenti(e) est reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e), auquel cas il n'y a pas de limite d'âge.
 - si l'apprenti(e) envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme, auquel cas il n'y a pas de limite d'âge.
- > L'apprenant dispose d'un outil informatique et d'une connexion internet.

Modalités et délais d'accès :

- Par le biais d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, à l'issue d'un entretien de motivation et d'un test de connaissances et savoirs de base (délai d'un mois entre la diffusion de l'offre d'emploi et l'entrée en formation)
- Par la validation des acquis d'expérience (VAE) pour les salariés ou personnes en recherche d'emploi qui justifient d'au moins 3 ans l'expérience en rapport avec le Titre Professionnel visé

Validation des Blocs de compétences :

- Suivis sous forme d'entretiens avec l'apprenant(e), le conseiller en formation et le tuteur.
- Évaluations propres aux séquences de formation à distance ou en présentielle déclinées par module.

Passerelles et suites de parcours :

Ce titre professionnel offre de nombreuses possibilités de poursuite de parcours de formations ou d'études.

Vous pouvez notamment poursuivre votre parcours de formation par un CQP Conseiller(e) de vente de produits alimentaires (fruits et légumes, charcuterie et produits fromagers), CQP Poissonnier(ière), CQP Boucher(e), CQP Employé(e) de drive, Bac pro Métiers du commerce et de la vente...*

Mais également par un titre professionnel de niveau 4 (Conseiller(e) de vente)...*

(*Liste non exhaustive)

Cette formation est une vraie passerelle vers l'insertion Professionnelle.

Niveaux équivalences validations

Le titre professionnel Employé(e) commercial(e) en magasin vous permet de vous former au métier d'employé(e) commercial(e).

Ce titre professionnel est délivré par le Ministère du Travail et reconnu par l'État.
Il vous permettra d'obtenir un titre RNCP de niveau 3 (Niveau CAP/BEP).

En cas de validation partielle, l'apprenti(e) peut obtenir un des Certificats de Compétences Professionnelles composant le titre professionnel :

- CCP1** : Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal.
- CCP2** : Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal.

POUR ENCORE PLUS D'INFORMATIONS NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE LIEN SUIVANT :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/>

Lieu de la formation

ISEAH FORMATION - 20 rue Joséphine Caye 57070 METZ

Les actions de formation peuvent être réalisées en tout ou partie en présentiel, à distance, et/ou en situation de travail (AFEST).

Stagiaires par session : 2 à 25

Conditions tarifaires :

La formation est prise en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

Date de mise à jour : 19/12/2023

LISTE DES MODULES DE FORMATION

456 heures (sur une durée de 12 mois)

PERIODE D'INTEGRATION (8 heures)

Accueil et présentation des objectifs de la formation ;
Prise de connaissance de l'environnement professionnel.

ACTIVITE 1 : BLOC RNCP37099BC01 - Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal (176 heures)

1 - Approvisionner l'unité marchande

Approvisionner l'unité marchande
Contribuer à la gestion et optimiser les stocks ;
Traiter les commandes de produits de clients ;

2 - Assurer la présentation marchande des produits

Merchandising ;
Mise en rayon ;
Étiquetage et affichage ;
Gestion et rotation des produits.

3 - Contribuer à la gestion et optimiser les stocks

Gestion des stocks ;
Planification des approvisionnements et réapprovisionnement ;

4 - Traiter les commandes de produits de clients

Réception des commandes ;
Préparation de la commande ;
Gestion des délais de livraison ;
Gestion des retours.

ACTIVITE 2 : BLOC RNCP37099BC02 - Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal (176 heures)

5 - Accueillir, renseigner et servir les clients

Accueil des clients ;
Orientation et renseignements ;
Réception des plaintes et réclamations ;

6 - Contribuer à l'amélioration de l'expérience d'achat

Analyse des besoins des clients ;
Mise en avant des produits ;
Personnalisation de l'expérience ;
Suivi des performances.

Date de mise à jour : 19/12/2023

7 - Tenir un poste de caisse et superviser les caisses libre-service

Gestion des transactions de paiement ;
Contrôle de la caisse ;
Supervision des caisses libre-service ;
Gestion des retours et des remboursements ;
Service client.

Accompagnement et préparation à l'examen (96 heures)

- 4 Bilans intermédiaires :

Évaluations professionnelles alternant des épreuves pratiques et des épreuves théoriques.

- Les épreuves composant le titre professionnel :

Une épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle,
4 fiches produits - 1 diaporama,
Un dossier professionnel (DP),
Des évaluations réalisées pendant le parcours de formation (ECF),
Un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le/la candidat(e) des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

Date de mise à jour : 19/12/2023